

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 28 septembre 2018



OFI RCM EUROPE DE L'EST

FCP Actions internationales

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Gestionnaire Financier par délégation

RAIFFEISEN KAPITALANLAGE-GMBH
Schwarzenbergplatz 3 - A-1010 Vienne - Autriche

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 28 septembre 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Sur le long terme, l'objectif du Fonds OFI RCM Europe de l'Est est de rechercher la valorisation du capital tout en tenant compte des risques encourus sur le court terme. Suivant son appréciation de la situation économique, des opportunités du marché et des prévisions boursières et en conformité avec sa politique d'investissement, le Fonds procédera à l'achat ou à la vente de valeurs mobilières assimilables à des actions d'entreprises dont le siège social est sis dans les marchés d'Europe Centrale et de l'Est (y compris la Russie) ou qui y exercent l'essentiel de leur activité.

Indicateur de référence

L'indice de référence est le « MSCI Emerging Europe » Dividendes Nets Réinvestis. (MSDEMEUN Index).

Le MSCI Emerging Europe est un indice pondéré du flottant des entreprises. Il est composé d'environ 100 titres de sociétés cotées en Turquie, Russie, Pologne, Hongrie et République Tchèque.

Pour plus de renseignement : www.msci.com.

La politique de gestion du gérant lui permet de s'écarter de façon significative de l'indice. L'objectif n'est pas de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Stratégie de gestion

Raiffeisen Kapitalanlage Gesellschaft a défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne.

Étant donné les risques inhérents à la région d'investissement, l'analyse économique et géopolitique de la région est prise en compte par le gérant.

Lors de la sélection des valeurs, une grande importance est accordée à l'analyse fondamentale et au potentiel de croissance des sociétés.

L'analyse des sociétés commence par une étude détaillée des derniers rapports annuels des sociétés, et s'enrichit par un travail de terrain intensif à travers des contacts fréquents avec les dirigeants, les opérationnels, et la visite de sites de production et de distribution. Les gestionnaires peuvent être amenés à vérifier également de nombreux éléments auprès de la concurrence, des clients et des fournisseurs.

Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition entre les zones géographiques définies et de répartitions de secteurs ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites).

Les valeurs sélectionnées le sont avec un horizon d'investissement en moyenne de deux ans et demi. Cependant, les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles.

Le portefeuille sera exposé en actions dont les émetteurs ont leur siège en Europe Centrale et Europe de l'Est, ou qui y exercent l'essentiel de leur activité (pour un minimum de 60% de l'actif net).

Le Gérant pourra également avoir recours à des obligations, des titres de créances et des instruments du marché monétaire dans la limite de 40% de l'actif net, sans contrainte ni de durée, ni de sensibilité.

Afin de gérer la trésorerie ou d'accéder à des marchés spécifiques (sectoriels ou géographiques) le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif net en parts ou actions d'autres OPCVM ou Fonds d'investissement, ou en parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou Fonds d'investissement de droit étrangers qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Des contrats financiers sont utilisés selon l'appréciation du gestionnaire financier, comme instruments de couverture, mais aussi comme instruments actifs d'investissement (pour garantir les rendements ou les augmenter, en remplacement de valeurs mobilières, pour orienter le profil de risque du Fonds d'investissement ou gérer les liquidités au moyen de supports synthétiques). Dans le cas d'une surexposition résultant de l'utilisation de dérivés et de titres intégrant des dérivés, celle-ci sera au maximum de 160 % de l'actif net traduisant un effet de levier maximum de 1,6.

Le Gérant s'autorise également à couvrir le portefeuille contre le risque de change.

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'OPCVM est un OPCVM classé « Actions Internationales ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de taux d'intérêts

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou souverains (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en conséquence.

Risque lié aux marchés émergents (hors OCDE)

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à la détention de dérivés

Les produits dérivés peuvent permettre dans certains cas une surexposition du portefeuille au marché. En cas de baisse, l'OPCVM baissera plus vite que son marché de référence.

Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

La société de gestion délègue, dans le cadre de ses procédures, à Raiffeisen Capital Management, société de gestion, dont l'expertise est reconnue sur la zone, le choix des intermédiaires.

La procédure mise en place par Raiffeisen Capital Management est la suivante :

Les gérants disposent d'une liste et d'un classement de brokers autorisés. Une revue périodique remet en perspective et propose éventuellement l'inclusion motivée de nouveaux brokers et/ou l'exclusion de certains.

Le classement est établi en fonction des critères suivants :

- Vérification de sa situation financière et réputation (demande de références),
- Capacité et rapidité d'exécution,
- Conditions financières et montants des commissions,
- Volume d'échange sur son marché,
- Possibilité d'acheter par blocs,
- Qualité de la recherche,
- Importance et succès sur son marché.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-de-vote.pdf, fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

(*) *Moyenne sur l'année calculée prorata temporis*).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier septembre 2017 / septembre 2018

Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une conjoncture mondiale dans l'ensemble soutenue, avec une accélération au cours du dernier trimestre 2017, suivie d'un léger tassement du Momentum dans la première partie de 2018. Notons toutefois une plus grande disparité dans les dynamiques, avec une activité qui s'est accélérée aux Etats-Unis alors que la croissance de la zone euro a décéléré légèrement. C'est plutôt le monde émergent qui a déçu.

Aux Etats-Unis en effet, la croissance reste très bonne et impressionnante alors que le cycle d'expansion est déjà l'un des plus longs de l'histoire avec près de neuf années consécutives positives. Les mesures de baisse des impôts et de plan d'investissement ont redonné une nouvelle impulsion. En zone euro, l'activité reste assez bien répartie entre les différents pays. Il convient cependant de noter qu'en fin de période, le « durcissement » de la guerre commerciale, initiée par les Etats-Unis, laisse planer le doute sur l'activité commerciale internationale et pourrait finir par peser à terme sur les perspectives de croissance. Pour l'instant, la croissance américaine est attendue à près de 2.9%, et celle de la zone euro à 2%.

Dans le reste du monde, plusieurs pays émergents ont été pénalisés par une série de facteurs soit spécifiques (élections, inflation, sensibilité ou pas aux matières premières...) soit d'ordre plus général. En premier lieu, la hausse du dollar a semé le doute sur les capacités de remboursement des dettes en devises fortes et a engendré des retraits de capitaux. Il y a donc eu de fortes baisses sur certaines devises (Lire Turque, Réal Brésilien...) et les perspectives de croissance ont été révisées quelque peu à la baisse. Concernant la Chine, l'impact potentiel d'une guerre commerciale plus intense assombrit également les perspectives de croissance. Mais plus globalement, le pays est engagé dans un processus d'assainissement financier, et donc de diminution généralisée du « leverage », qui pèsera sur la croissance. Celle-ci devrait ainsi diminuer progressivement pour atteindre la zone de 5%. Elle sera moins élevée, mais de meilleure qualité.

Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont poursuivi leurs stratégies de normalisation, soit en agissant (la FED), soit en donnant des indications sur le plan de sortie. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2% / 2.25% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) sera réduit à partir de septembre et arrêté en 2019.

Vu le contexte macro et de durcissement progressif des politiques monétaires, les taux ont logiquement monté sur la période aux Etats-Unis, et sont restés globalement stables et de façon inattendue dans les pays « Core » de la zone euro.

Le 10 ans allemand est donc passé d'un rendement de 0.46% à 0.33% en fin de période. Le TNotes 10 ans US est passé de 2.33% à 2.86%. Les spreads périphériques se sont stabilisés dans l'ensemble, à l'exception des taux gouvernementaux italiens à la suite de l'arrivée au pouvoir d'une coalition « populiste » anti européenne qui a présenté un budget qui s'éloigne de l'austérité prônée par Bruxelles : le 10 ans espagnol est ainsi passé de 1.6% à 1.47%, le 10 ans italien de 2.11% à 3.24%. Le 10 ans OAT français s'est détendu, passant de 0.74% à 0.68%, montrant que le pays est toujours considéré comme un pays « Core ».

Finalement, la performance de l'euro MTS global est stable à -0.08%.

Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également progressé, de 3% aux Etats-Unis et de 0.8% en Europe.

Les obligations émergentes ont été pénalisées par la baisse de plusieurs devises et ont fait l'objet de flux sortants et importants à partir de 2018. Sur la période, elles reculent de 7.4% sur la dette locale et de 1.9% sur la dette forte (performances en USD).

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%.

Les obligations convertibles ont obtenu des performances positives, en liaison avec la performance des actions : 6% pour l'indice US (en dollars), +1.2% pour l'indice Exane Europe.

Sur les devises, le dollar est resté stable sur la période vis-à-vis de l'euro, passant de 1.18 à 1.16, mais après avoir atteint la zone de 1.25 au début de l'année 2018. Le point le plus notable est la baisse de grandes devises émergentes : le Réal Brésilien recule ainsi de 35%, le Rand sud-africain de 5%, la Livre Turque de 70% etc...

Notons également la brusque baisse du RMB, la devise chinoise, contre dollar : sur l'exercice elle recule de 3%, mais de 8% sur les derniers mois de l'exercice à la suite de l'intensification de la guerre commerciale. En Europe, la livre s'est stabilisée et ne perd que près de 1% contre l'euro sur la période. Enfin, le yen est également resté stable contre l'euro.

Les marchés actions ont dans un premier temps bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFA.

Cette volatilité constatée en fin de période ternit ainsi quelque peu le bilan des performances des actions sur la période, sauf sur les actions américaines, dividendes inclus : +18% pour l'indice S&P 500, +0.4% pour les actions de la zone euro (+6.4% pour le CAC 40), +1% pour les actions émergentes (en euros).

Aux Etats-Unis, les indices ont une nouvelle fois été stimulés par le secteur de la technologie qui progresse de près de 30%, si bien que le style croissance a continué de surperformer : +25% contre +10% pour le style « value » (en USD).

A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui recule de près de 14% en devises locales.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une baisse de près de 6% (en dollars) et le pétrole a progressé de plus de 40%, passant de près de 51 dollars le baril à la zone de 73 USD sur le WTI.

Gestion

Le 4ème trimestre 2017 s'est conclu sur une note positive, après une performance quasi stationnaire en octobre et en novembre. La timide reprise de fin d'année a été portée par la Grèce avec +6,1 %, grâce à la conclusion positive du troisième bail out la concernant. La Pologne a pris la tête des marchés les plus importants avec une performance de +4,8 %. Les marchés d'Europe centrale en général bénéficient d'une croissance soutenue de leur PIB. Par ailleurs, la Turquie a progressé à +3,4 % et la Russie a fini le trimestre à +2,7 % après l'accord conclu entre les membres et non-membres de l'OPEP de prolonger leur réduction en termes de production de pétrole jusqu'à fin 2018.

Au cours du trimestre, nous avons renforcé nos positions en Russie et terminé l'année en position surpondérée, avec les achats de Tatneft, Luxoft et Megafon. Nous avons réduit notre sous-pondération en Grèce, mais augmenté celle de la Turquie par la vente de valeurs financières. En Pologne, nous avons acheté PKN Orlen et PKO Bank.

Les marchés ont clôturé le 1er trimestre 2018 à la baisse. Cette contre-performance est principalement imputable à la Pologne et la Turquie. La lire turque s'est considérablement affaiblie face aux incertitudes politiques et une banque centrale accommodante. En revanche, la combinaison inhabituelle du prix élevé du pétrole et d'un faible rouble a soutenu le marché russe au premier trimestre.

Nous avons conservé notre surpondération en Russie tout en réduisant les positions de Magnit et X5 pour renforcer Rosneft. Nous avons augmenté notre position en Pologne par l'achat de PKO BP. Notre sous-pondération en Turquie a été réduite – achat d'Enerjisa et de Yatas – mais celle de la Grèce a été maintenue.

Au 2ème trimestre 2018, les marchés turque et polonais ont enregistré une très faible performance, avec respectivement -19,2 % et -8,7 %. Les élections anticipées de juin en Turquie ont déclenché un sentiment négatif chez les investisseurs et la victoire de M. Erdogan et son parti AKP grâce à la coalition avec le parti MHP, droite nationaliste, a seulement permis une stabilisation du marché en fin de trimestre. La Hongrie a elle aussi sous-performé alors que la Russie et la Grèce ont terminé le trimestre sur un résultat quasi inchangé. La Russie a montré quelques faiblesses dues aux nouvelles sanctions américaines visant à punir le gouvernement pour ses actions supposées en Ukraine et en Syrie mais a pu récupérer ses pertes. En mai, Putin a prêté serment pour la quatrième fois.

Nous avons légèrement relevé nos positions en Pologne et en Turquie. Cyfrowy Polsat et PKN Orlen sont entrés dans le portefeuille. Les valeurs turques Turkish Airlines et Garanti Bank ont vu leurs pondérations augmenter. En Russie, nous avons acheté Gazprom et continué à réduire la position de X5.

Le 3ème trimestre 2018 a été marqué par une performance encore très faible de la Turquie (-19,9 %). Le conflit du pays avec les États-Unis concernant l'arrestation du pasteur Brunson a enclenché une chute importante du marché. La lire turque s'est affaiblie fortement sur la période. L'inflation a continué à surprendre par ses chiffres élevés. La relève du taux d'intérêt de +625 points de base par la Banque Centrale Turque (CBT) a permis une stabilisation du marché en septembre. Nous en avons profité pour augmenter notre allocation à la Turquie, avec les achats d'Akbank et de Garanti Bank.

La Grèce a elle aussi sous-performé (-13,8 %), face à la crainte accrue que ses banques aient de nouveaux besoins en capitaux. Nous avons renforcé la pondération de la Russie en achetant Lukoil, Surgutneftegas et Sberbank.

Nous n'avons pas utilisé de contrats à terme durant la période couverte par le rapport.

Nous n'avons pas utilisé de produits dérivés durant la période couverte par le rapport.

Il n'y a pas eu d'activité de droit de vote sur la période concernée.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 28/09/2018

Taux : Pas de position au 28/09/2018

Crédit : Pas de position au 28/09/2018

Actions – CFD : Pas de position au 28/09/2018

Commodities : Pas de position au 28/09/2018

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 28 septembre 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 28 septembre 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

	28/09/2018	29/09/2017
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	20 255 639,21	25 940 328,51
Actions et valeurs assimilées	20 218 100,11	25 590 234,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	20 218 100,11	25 590 234,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	37 539,10	350 093,57
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	37 539,10	350 093,57
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	69 452,33	236 434,76
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	69 452,33	236 434,76
Comptes financiers	139 657,97	47 054,24
Liquidités	139 657,97	47 054,24
Total de l'actif	20 464 749,51	26 223 817,51

Bilan au 28 septembre 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

	28/09/2018	29/09/2017
Capitaux propres		
Capital	19 684 613,39	24 826 508,76
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	752 772,18	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-416 144,75	955 929,11
Résultat de l'exercice (a, b)	350 013,98	211 946,99
Total des capitaux propres	20 371 254,80	25 994 384,86
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	93 460,57	229 432,65
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	93 460,57	229 432,65
Comptes financiers	34,14	-
Concours bancaires courants	34,14	-
Emprunts	-	-
Total du passif	20 464 749,51	26 223 817,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	28/09/2018	29/09/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	28/09/2018	29/09/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10,54	2,11
Produits sur actions et valeurs assimilées	841 969,10	968 405,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	841 979,64	968 407,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	123,42	272,98
Autres charges financières	-	-
Total (II)	123,42	272,98
Résultat sur opérations financières (I - II)	841 856,22	968 134,79
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	475 296,25	585 236,40
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	366 559,97	382 898,39
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-16 545,99	-170 951,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	350 013,98	211 946,99

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion du Fonds.

La devise de la comptabilité de l'OPC est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats, multipliée par le nominal et éventuellement convertie en devise de comptabilité du fonds.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 2.632 % TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Affectation des sommes distribuables

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables. Elle peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	28/09/2018	29/09/2017
Actif net en début d'exercice	25 994 384,86	21 591 650,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 762 807,44	18 682 795,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 595 081,82	-18 161 224,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 990 889,82	2 989 613,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-859 215,07	-1 860 834,65
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-48 218,10	-83 346,35
Différences de change	-1 576 374,23	-1 724 452,92
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	335 501,93	4 177 285,24
Différence d'estimation exercice N	2 464 091,38	
Différence d'estimation exercice N - 1	2 128 589,45	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N - 1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	366 559,97	382 898,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	20 371 254,80	25 994 384,86

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	139 657,97	0,69
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	34,14	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	139 657,97	0,69	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	34,14	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	PLN	%	TRY	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	12 184 181,41	59,81	3 731 524,86	18,32	1 847 365,89	9,07	1 671 434,74	8,20
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	43 202,59	0,21	23 087,96	0,11	1 572,09	0,01	-	-
Comptes financiers	382,88	0,00	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	PLN	%	TRY	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	39 997,68	0,20	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	34,14	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	28/09/2018
Créances	
Coupons à recevoir	67 862,64
Souscriptions à recevoir	1 589,69
Total créances	69 452,33
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-50 153,59
Achat à règlement différé	-39 997,68
Rachats à payer	-3 309,30
Total dettes	-93 460,57
Total	-24 008,24

Souscriptions rachats

Parts émises	11 522,6802
Parts rachetées	28 010,5272

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR000008997	OFI RS LIQUIDITES	8,5976	4 366,23	37 539,10

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	350 013,98	211 946,99
Total	350 013,98	211 946,99
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	350 013,98	211 946,99
Total	350 013,98	211 946,99
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	61 093,5559	77 581,4029
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	752 772,18	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-416 144,75	955 929,11
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	336 627,43	955 929,11
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	955 929,11
Capitalisation	336 627,43	-
Total	336 627,43	955 929,11
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	61 093,5559	77 581,4029
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	28/09/2018	29/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014
Actif net					
en EUR	20 371 254,80	25 994 384,86	21 591 650,85	22 178 927,27	41 993 104,49
Nombre de titres					
Parts	61 093,5559	77 581,4029	75 254,5163	85 611,6829	129 205,1420
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	333,44	335,05	286,91	259,06	325,01
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	11,23	2,73	-19,42	-29,76	-24,14 ⁽¹⁾

(1) La capitalisation unitaire à partir de 30/09/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

Inventaire du portefeuille au 28 septembre 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			20 218 100,11	99,25
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			20 218 100,11	99,25
AEROFLOT RUSSIAN AIRLINES PJSC	USD	39 591,00	55 454,67	0,27
AKBANK	TRY	200 120,00	198 470,86	0,97
ALIOR BANK	PLN	2 900,00	42 672,46	0,21
ALPHA BANK AE	EUR	150 040,00	185 899,56	0,91
ALROSA CJSC	USD	226 290,00	317 682,71	1,56
BANK HANDLOWY	PLN	2 470,00	44 537,25	0,22
BANK PEKAO SA	PLN	10 920,00	270 867,11	1,33
BIM BIRLESIK MAGAZALAR AS	TRY	21 555,00	251 307,67	1,23
CCC SA	PLN	3 040,00	156 208,76	0,77
CD PROJEKT S.A.	PLN	4 320,00	188 986,44	0,93
CYFROWY POLSAT SA	PLN	30 784,00	159 907,55	0,78
DETSKY MIR PJSC	USD	70 170,00	85 786,83	0,42
DIGI COMMUNICATIONS NV	RON	5 870,00	36 425,57	0,18
DINO POLSKA SA	PLN	3 920,00	91 191,54	0,45
ENERJISA ENERJI AS	TRY	85 727,00	64 994,03	0,32
EREGLI DEMIR VE CE	TRY	116 234,00	183 742,17	0,90
ETALON GROUP	USD	26 720,00	53 716,06	0,26
EUROBANK ERGASIAS S.A.	EUR	83 320,00	52 491,60	0,26
FEDERAL GRID CO UNIFIED ENERGY SYSTEM JSC	USD	35 157 500,00	75 672,62	0,37
FEDERAL HYDRO GENERATING COMPANY ADR	USD	73 570,00	56 689,75	0,28
GAZPROM NEFT ADR	USD	5 980,00	146 732,67	0,72
GAZPROM PJSC	USD	144 250,00	308 358,44	1,51
GAZPROM PJSC-SPON ADR REG	USD	282 730,00	1 217 089,97	5,97
GAZPROMNEFT PJSC	USD	29 380,00	143 176,59	0,70
GRUPA AZOTY	PLN	6 718,00	49 583,39	0,24
GRUPA LOTOS SA	PLN	5 420,00	95 045,74	0,47
HELLENIC TELECOMMUNICATIONS ORGANIZATIONS OTE	EUR	16 140,00	170 599,80	0,84
JUMBO SA	EUR	5 820,00	74 496,00	0,37
KGHM POLSKA MIEDZ SA	PLN	12 010,00	249 936,59	1,23
KOC HOLDING	TRY	66 380,00	162 299,22	0,80
KOMERCNI BANKA AS	CZK	6 490,00	229 326,84	1,13
KRUK	PLN	446,00	20 959,07	0,10
LENTA GDR	USD	9 700,00	29 563,50	0,15
LPP S.A	PLN	20,00	40 290,09	0,20
LUXOFT HOLDING	USD	1 100,00	44 842,88	0,22
MAIL.RU GROUP ADR	USD	2 600,00	60 483,86	0,30
MAVI GIYIM SANAYI VE TICARET SHS	TRY	13 234,00	68 014,51	0,33
MD MEDICAL GROUP INVESTMENTS PLC	USD	6 112,00	31 572,97	0,15
MINING AND METALLURGICAL COMPANY NORIL SK ADR	USD	47 880,00	712 325,79	3,50

Inventaire du portefeuille au 28 septembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MOBILE TELESYSTEMS	USD	11 260,00	40 337,26	0,20
MOBILE TELESYSTEMS PJSC	USD	12 140,00	89 155,57	0,44
MOL HUNGARIAN OIL AND GAS PL	HUF	31 762,00	294 597,23	1,45
MONETA MONEY BANK AS	CZK	29 154,00	92 387,25	0,45
MOTOR OIL HELLAS	EUR	4 170,00	93 825,00	0,46
NATIONAL BANK OF GREECE SA	EUR	40 131,00	70 229,25	0,34
NOVATEK JOINT STOCK COMPANY	USD	52 090,00	799 961,58	3,93
NOVATEK OAO-SPONS GDR REG S	USD	2 330,00	369 108,91	1,81
NOVOLIPETSK STEEL ADR	USD	7 900,00	183 301,76	0,90
OIL COMPANY LUKOIL ADR 1 SH	USD	31 060,00	2 044 103,66	10,03
OPAP SA	EUR	15 050,00	136 052,00	0,67
ORANGE POLSKA SA	PLN	68 250,00	70 777,42	0,35
OTP BANK	HUF	15 080,00	481 150,12	2,36
PETKIM PETROKIMYA	TRY	48 500,00	37 187,39	0,18
PKO BANK POLSKI SA	PLN	65 608,00	657 390,18	3,23
PKP CARGO SA	PLN	8 520,00	95 519,04	0,47
PLAY COMMUNICATIONS SA	PLN	7 327,00	34 432,08	0,17
POLSKI KONCERN NAFTOWY ORLEN SA	PLN	22 109,00	521 554,38	2,56
POLSKIE GORNICTWO NAFT I GAZ CO	PLN	200 930,00	303 639,44	1,49
POLYMETAL INTERNATIONAL PLC	GBP	12 850,00	88 643,57	0,44
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZEN	PLN	43 850,00	406 601,74	2,00
RICHTER GEDEON	HUF	9 608,00	154 764,12	0,76
ROSNEFT OIL COMPANY	USD	50 670,00	328 393,08	1,61
ROSNEFT OIL COMPANY	USD	67 250,00	434 707,71	2,13
SANTANDER BANK POLSKA SPOLKA AKCYJNA	PLN	2 638,00	231 424,59	1,14
SBERBANK OF RUSSIA PJSC	USD	18 650,00	41 937,21	0,21
SBERBANK OF RUSSIA PJSC REGISTERED SHS	USD	508 320,00	1 358 656,43	6,67
SEVERSTAL PAO GDR	USD	22 280,00	319 381,83	1,57
SOCIETATEA ENERGETICA ELECTRICA SA	RON	27 100,00	61 214,67	0,30
SOCIETATEA ENERGETICA ELECTRICA SA GDR	USD	952,00	8 606,11	0,04
SOCIETATEA NATIONALA DE GAZE NATURALE ROMGAZ SA	RON	14 560,00	105 512,91	0,52
SOK MARKETLER TICARET A S	TRY	37 403,00	47 547,78	0,23
SURGUTNEFTEGAS PUBLIC JOINT STOCK COMPANY	USD	946 450,00	473 673,17	2,33
TATNEFT PJSC PREFERRED SHS	USD	67 030,00	506 681,01	2,49
TATNEFT PJSC	USD	74 010,00	812 797,38	3,99
TATNEFT PJSC SHS AMERICAN DEPOSITORY RECEIPT REPR 6 SHS ADR	USD	8 600,00	566 422,73	2,78
TCS GROUP HOLDING	USD	15 990,00	254 683,60	1,25
TELEFONICA CZECH	CZK	4 600,00	46 211,43	0,23
TRANSGAZ SA COM STK RON10	RON	710,00	53 738,79	0,26
TUPRAS	TRY	10 350,00	199 064,13	0,98
TURK HAVA YOLLARI	TRY	81 530,00	223 060,94	1,09
TURKCELL ILETISIM HIZMETL	TRY	54 070,00	89 425,70	0,44

Inventaire du portefeuille au 28 septembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TURKIYE GARANTI BANKASI	TRY	280 800,00	310 278,47	1,52
UNIPRO SHS	USD	1 467 560,00	52 056,37	0,26
VALAMAR RIVIERA D.D	HRK	5 400,00	27 462,24	0,13
X 5 RETAIL GROUP NV REGS ADR	USD	2 020,00	39 304,35	0,19
YANDEX CL A	USD	4 300,00	121 762,38	0,60
YATAS YATAK VE YORGAN SANAYI TICARET A S	TRY	19 205,00	11 973,02	0,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			37 539,10	0,18
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			37 539,10	0,18
OFI RS LIQUIDITES	EUR	8,5976	37 539,10	0,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			69 452,33	0,34
Dettes			-93 460,57	-0,46
Comptes financiers			139 623,83	0,69

Inventaire du portefeuille au 28 septembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ACTIF NET			20 371 254,80	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 septembre 2018

OFI RCM EUROPE DE L'EST
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, **nous avons effectué l'audit** des comptes annuels de **l'OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RCM EUROPE DE L'EST **relatifs à l'exercice clos le 28 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29/09/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous **n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.**

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, **selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.**

1. Titres financiers d'émetteurs de pays émergents :

Les titres financiers d'émetteurs de pays émergents du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont évalués à partir de cours cotés sur des places financières émergentes, dont les conditions de fonctionnement peuvent être spécifiques. Nous avons pris connaissance du **fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours de valorisation** avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en **œuvre par la société de gestion.**

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux **normes d'exercice professionnel applicables en France**, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement **d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion **d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle** conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion **d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend **connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne** ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la **convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier** ;
- il apprécie **la présentation d'ensemble des comptes annuels** et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM